

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 06 septembre 2022

Date de révision 06 septembre 2022

Numéro de révision 0

Canada / Français

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Rislone Diesel Fuel Treatment (Part B) Right Side

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 34740

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Additif pour carburant

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identificateur du fournisseur initial Rislone

Adresse P.O. Box 187  
Holly  
MI  
48442  
USA

Téléphone Phone:810.603.1321

### Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence de l'entreprise  
ChemTel Inc. +1 (800) 255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)  
+1 (813) 248-0585 (International)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (vapeurs)	Catégorie 3

Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 4

### Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

#### Danger

##### Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Nocif par contact cutané

Toxique par inhalation

Peut induire des anomalies génétiques

Peut provoquer le cancer

Risque avéré d'effets graves pour les organes

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide combustible



##### Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

##### Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

##### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

##### Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

##### Ingestion

Rincer la bouche

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
NE PAS faire vomir

**Incendie**

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Stocker dans un endroit bien ventilé

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres informations**

Provoque une légère irritation cutanée Toxique pour les organismes aquatiques Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

**Toxicité aiguë inconnue**

93.52555 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

87.74 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

93.52555 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

93.52555 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

93.52555 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

93.52555 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Substance**

Non applicable.

**Mélange**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Distillats légers hydrotraités du pétrole	64742-47-8	87.74	-	-
2-Butoxyethanol	111-76-2	5	-	-
Petroleum naphtha, light aromatic	64742-95-6	1.9647	-	-
Third Party Formulation	-	0 - 10%	-	-
Oleic acid	112-80-1	1.9104	-	-
1,2,4 Trimethylbenzene	95-63-6	0.6527	-	-
Third Party Formulation	-	0 - 10%	-	-

**Secret commercial**

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

### 4. PREMIERS SOINS

**Description des premiers soins**

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Une consultation médicale immédiate est requise.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Une consultation médicale immédiate est requise.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Danger d'aspiration par ingestion - peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.

**Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note aux médecins** En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.
<b>Incendie majeur</b>	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
<b>Dangers particuliers associés au</b>	Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En

**produit chimique** cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.  
**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Oui.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruite. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

**Autres informations** Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruite. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation appropriée. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Stocker à l'écart des autres matières.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario TWAEV	Québec
2-Butoxyethanol 111-76-2	TWA: 20 ppm TWA: 97 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm
Third Party Formulation	TWA: 10 ppm TWA: 52 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 79 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm Skin

#### **Autres directives relatives à l'exposition**

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992). Consulter la section 15 pour les paramètres nationaux de contrôle de l'exposition.

### Contrôles techniques appropriés

#### Mesures d'ingénierie

Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection à fermeture étanche.

#### Protection des mains

Porter des gants appropriés.

#### Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

#### Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

#### Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer les vapeurs ou la brume. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Ambre
Odeur	Pétrole
Couleur	Aucun renseignement disponible
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

#### Propriété pH

Valeurs  
UNKNOWN

#### Remarques Méthode

<b>Point de fusion / congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	162 °C	
<b>Point d'éclair</b>	62 C	
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun connu
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Densité relative</b>	.82	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Immiscible	
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	No data available	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu

**Autres informations**

<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique du liquide</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Dimension de particules</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Distribution granulométrique</b>	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur excessive.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Toxique par inhalation. (sur la base des composants). L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut être absorbé par la peau en quantités nocives. Nocif par contact cutané. (sur la base des composants). L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (sur la base des composants).

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.

### Mesures numériques de la toxicité

#### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	1,119.80 mg/kg
ETAmél (cutané)	1,424.40 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	906.40 ppm
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	0.649 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeur)	2.82 mg/l

**Toxicité aiguë inconnue** 93.52555 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue  
 87.74 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion  
 93.52555 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané  
 93.52555 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)  
 93.52555 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)  
 93.52555 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

### Renseignements sur le produit

#### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Distillats légers hydrotraités du pétrole	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	> 5.2 mg/L ( Rat ) 4 h
2-Butoxyethanol	= 470 mg/kg ( Rat )	= 435 mg/kg ( Rabbit )	= 450 ppm ( Rat ) 4 h = 486 ppm ( Rat ) 4 h
Petroleum naphtha, light aromatic	= 8400 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	= 3400 ppm ( Rat ) 4 h
Third Party Formulation	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	> 590 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Oleic acid	= 25 g/kg ( Rat )	-	-
1,2,4 Trimethylbenzene	= 3280 mg/kg ( Rat )	> 3160 mg/kg ( Rabbit )	= 18 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Third Party Formulation	= 1110 mg/kg ( Rat )	= 1120 mg/kg ( Rabbit )	> 0.4 mg/L ( Rat ) 4 h

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.



<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Contient un mutagène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut induire des anomalies génétiques.
<b>Cancérogénicité</b>	Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
2-Butoxyethanol 111-76-2	A3	Group 3	-	-
Third Party Formulation	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

#### Légende

##### ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

##### CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

##### NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

##### OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Selon les critères de classification du Système général harmonisé tel qu'adopté dans le pays ou la région avec lequel cette fiche signalétique est conforme, il a été établi que ce produit cause une toxicité systémique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition aiguë. (STOT SE). Risque avéré d'effets graves pour les organes en cas d'ingestion. Risque avéré d'effets graves pour les organes en cas de contact avec la peau.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Danger par aspiration</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<b>Écotoxicité</b>	Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
--------------------	---

Nom chimique	Algae/aquatic plants	Poissons	Toxicity to microorganisms	Crustacea
Distillats légers hydrotraités du pétrole	Aucune donnée disponible	96h LC50: = 2.2 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: = 2.4 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: = 45 mg/L (Pimephales promelas)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
2-Butoxyethanol	Aucune donnée	96h LC50: = 1490 mg/L	Aucune donnée	48h EC50: > 1000 mg/L

	disponible	(Lepomis macrochirus) 96h LC50: = 2950 mg/L (Lepomis macrochirus)	disponible	(Daphnia magna)
Petroleum naphtha, light aromatic	Aucune donnée disponible	96h LC50: = 9.22 mg/L (Oncorhynchus mykiss)	Aucune donnée disponible	48h EC50: = 6.14 mg/L (Daphnia magna)
Third Party Formulation	Aucune donnée disponible	96h LC50: = 1740 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: = 19 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 2.34 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: = 41 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 45 mg/L (Pimephales promelas)	Aucune donnée disponible	48h EC50: = 0.95 mg/L (Daphnia magna)
Oleic acid	Aucune donnée disponible	96h LC50: = 205 mg/L (Pimephales promelas)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
1,2,4 Trimethylbenzene	Aucune donnée disponible	96h LC50: 7.19 - 8.28 mg/L (Pimephales promelas)	Aucune donnée disponible	48h EC50: = 6.14 mg/L (Daphnia magna)
Third Party Formulation	Aucune donnée disponible	96h LC50: 0.91 - 2.82 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: 5.74 - 6.44 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 1.6 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: = 1.99 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 31.0265 mg/L (Lepomis macrochirus)	EC50 = 0.93 mg/L 30 min EC50 > 20 mg/L 18 h	48h EC50: 1.09 - 3.4 mg/L (Daphnia magna) 48h EC50: = 1.96 mg/L (Daphnia magna) 48h LC50: = 2.16 mg/L (Daphnia magna)

**Persistence et dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

#### Bioaccumulation

#### Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
2-Butoxyethanol	0.81
Third Party Formulation	6.5
1,2,4 Trimethylbenzene	3.63
Third Party Formulation	3.4

**Mobilité** Aucun renseignement disponible.

**Autres effets néfastes** Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### TMD

<b>No ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
<b>Classe de danger</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Désignation</b>	UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PETROLEUM DISTILLATES, HYDROTREATED LIGHT), 9, III

### DOT

<b>Nom officiel d'expédition</b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b>Classe de danger</b>	NON-REGULATED
<b>Numéro du guide des mesures d'urgence</b>	N/A
	171

### MEX

Non réglementé

### OACI

Non réglementé

### IATA

Non réglementé

### IMDG/IMO

Non réglementé

Classe de danger N/A

### RID

Non réglementé

### ADR

Non réglementé

### ADN

Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements internationaux

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

#### Inventaires internationaux

<b>TSCA</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>LIS/LES</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>EINECS/ELINCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>ENCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>KECL</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>PICCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>AICS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

#### Légende

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>2</b>	<b>Instabilité</b>	<b>0</b>	<b>Propriétés physiques et chimiques</b>
	3					-
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>2</b>	<b>Dangers physiques</b>	<b>0</b>	<b>Protection individuelle</b>
	3 *					X

Légende Étoile des risques chroniques \* = *Danger chronique pour la santé*

**Préparée par** Bonne gestion des produits  
23 British American Blvd.  
Latham, NY 12110  
1 800 572-6501

**Date d'émission** 06-sept.-2022

**Date de révision** 06-sept.-2022

**Note de révision** Aucun renseignement disponible

### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

**Fin de la fiche signalétique**